

R A P P O R T 2 0 1 2 • M A R S 2 0 1 3

Les commissaires au redressement productif



Les commissaires au redressement productif, fers de lance de la mobilisation de l'État dans les territoires

Le tissu productif français a beaucoup souffert ces dix dernières années. Pour défendre et promouvoir sur notre territoire l'activité industrielle et les emplois qui y sont associés, Arnaud Montebourg et le gouvernement ont souhaité doter l'État d'une force de réflexion stratégique et opérationnelle, implantée au sein des territoires, et capable d'intervenir le plus en amont possible en identifiant les entreprises en difficulté pour les accompagner dans la construction de projets industriels viables.

Le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) a pour mission d'aider les entreprises en difficultés à élaborer et mettre en oeuvre des solutions permettant d'assurer leur pérennité et leur développement. Le CIRI est compétent pour les entreprises de plus de 400 salariés. Les entreprises de moins de 400 salariés relèvent des Comités départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI), équivalents locaux du CIRI, placés sous l'autorité du préfet.

Ainsi, le ministre du redressement productif a nommé le 1er juillet 2012, dans chacune des 22 régions de métropole, sous l'autorité des préfets de région et en relation étroite avec les présidents des conseils régionaux, un commissaire au redressement productif (CRP). Ces commissaires, ont deux missions principales :

- d'animer une cellule régionale de veille et d'alerte précoce : composée de représentants des principaux services de l'État, et en tant que de besoin élargie aux opérateurs concernés, aux collectivités territoriales et aux autres acteurs locaux, elle veille à ce que soient prises en amont les mesures destinées à identifier et prévenir les difficultés des entreprises de la région ;

- de soutenir les entreprises dans la résolution de leurs difficultés : les commissaires au redressement productif travaillent aux côtés des entreprises pour proposer des solutions globales et pérennes pour les entreprises en difficulté de moins de 400 salariés, en dialogue avec les actionnaires, les banques, les créanciers, les clients et les fournisseurs, ainsi qu'avec la Banque de France. Ils formulent des recommandations en matière de mobilisation des dispositifs publics de soutien

aux entreprises, voire d'étalements fiscaux. Ils sont, sur leur territoire, les correspondants privilégiés du Comité interministériel de restructuration industrielle pour les entreprises de plus de 400 salariés.

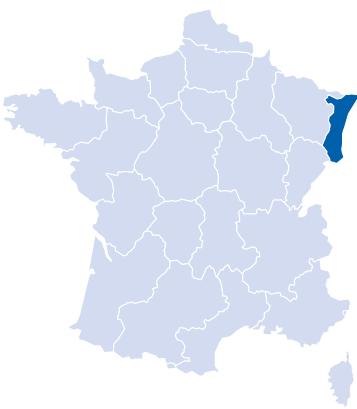
Les Commissaires au Redressement Productif travaillent en lien avec d'autres dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté :

- le Comité Interministériel de Restructuration Industrielle ;
- la Médiation du crédit, qui sert de médiateur entre l'entreprise en difficulté et ses banques ;
- la Médiation des relations inter-entreprises, qui intervient lorsque les relations client-fournisseur sont source de difficulté.

Au 31 décembre 2012, sous l'impulsion du ministre du redressement productif, et grâce au rôle déterminant du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) et des 22 commissaires au redressement productif, 368 dossiers ont déjà été traités avec succès.

Cela représente près de 48 116 emplois préservés sur un total de 59 308 emplois concernés pour l'ensemble du dispositif de défense et de promotion de l'activité industrielle sur notre territoire.

Les commissaires au redressement productif **en région**



Alsace

Regard d'entreprise

CLESTRA

CLESTRA, entreprise de près de 700 salariés en France dont 400 en Alsace est implantée à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (Bas-Rhin). Elle est le leader mondial des cloisons amovibles pour bureaux.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Placée en redressement judiciaire, elle a enregistré quelques jours après ce placement la dénonciation soudaine et sans préavis d'un contrat d'affacturage qui a totalement déstabilisé sa trésorerie. Elle a été asphyxiée financièrement, soumise à un risque majeur de liquidation judiciaire avec un besoin immédiat d'une ligne de 8 M€ pour poursuivre l'exploitation. Les banques ont refusé dans un premier temps de s'engager.

■ Intervention du CRP

Dans le cadre d'une démarche à deux voix orchestrée au sein du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) qui menait les débats sur le volet financier, le CRP a pris le relais sur le plan social pour alerter les banques qu'un désengagement de leur part aurait un impact dramatique avec la disparition de près de 700 emplois.

Les banques ont finalement consenti – avec l'appui du FSI – à abonder le besoin en financement, préservant ainsi l'avenir de la société.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

«...Tout d'abord, il a été important dans la conduite de notre exploitation de rencontrer le Commissaire au Redressement Productif le plus tôt possible dans le processus de réflexion de nos analyses de la situation.

C'est ce que nous avons pu faire grâce à une disponibilité réelle du CRP que vous êtes. Nous vous avons ainsi rencontré très en amont de nos problèmes, dès octobre 2012, avec Mme Wagner, et nous avons pu discuter à bâton rompu, de notre analyse et de notre business plan.

Le fait d'avoir une personne qui connaît bien les multifacettes d'une entreprise, notamment sous l'angle social a été d'une aide précieuse puisque nous avons pu confronter nos synthèses et modifier en conséquences nos approches.

Nous avons ainsi pu bénéficier d'un interlocuteur qui connaissait parfaitement l'ensemble des acteurs politiques et économiques régionaux, locaux mais également qui a travaillé en relais avec le CIRI lorsque les problèmes se sont fait plus intenses, du fait d'une rupture contractuelle par le facteur historique de l'entreprise (issu d'une banque publique) depuis 2008, sans délais ni préavis, de façon illicite selon les termes mêmes de l'administration judiciaire.

Le suivi soigneux, l'intensité du travail, la disponibilité de jour comme de nuit, et parfois même au petit matin avant 5heures (!) de « notre » Commissaire au Redressement Productif a permis sans nul doute d'avancer sur des points de finalisation qui n'auraient pas nécessairement été entendus de notre seule voix...»

Votre commissaire au redressement productif

Jacques MULLER

DIRECCTE Alsace
Unité territoriale du Bas-Rhin
6, rue Gustave Hirn
67085 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 75 87 28
Courriel : jacques.muller@direccte.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **34**
- Nombre d'emplois total : **3 916**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **16**
- Nombre d'emplois concernés : **2 792**
- Nombre d'emplois préservés : **2 577**



Aquitaine

Regard d'entreprise

WINLOG

WINLOG, entreprise de 20 salariés, est située à Martignas-sur-Jalle en Gironde. Elle a été créée en 2000 et conçoit, commercialise et assure la maintenance de solutions informatiques de gestion adaptées aux entreprises du BTP. Elle dispose d'une technologie permettant de répondre aux besoins de ses grands comptes en termes de production (chargés d'études) et de suivi de chantier (conducteurs de travaux).

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

A l'été 2012, l'entreprise se trouve confrontée à de graves difficultés financières à la suite d'un litige avec un de ses grands donneurs d'ordre portant sur le règlement d'une facture d'un montant de 3.2 millions d'euros.

■ Intervention du CRP

Le Médiateur du crédit en lien avec le commissaire au redressement productif a orienté l'entreprise vers le médiateur inter-entreprises régional basé à la DIRECCTE Aquitaine au sein du Pôle 3E. L'entreprise a saisi officiellement la médiation inter-entreprises et le processus s'est engagé avec l'accord préalable des deux parties. Après trois semaines de négociation et deux réunions, le médiateur inter-entreprises a permis d'amener les parties, non seulement à un règlement amiable du litige, mais aussi à le dépasser dans le cadre d'un accord élargi formalisant à l'avenir leurs bonnes relations contractuelles.

A la suite de cette médiation, l'entreprise confortera ses relations contractuelles avec son donneur d'ordre et consolidera sa situation financière, notamment par une confiance retrouvée de ses banquiers.

Votre commissaire au redressement productif

Serge LHERMITTE

DIRECCTE Aquitaine
Immeuble le Prismé
11, 19 rue Marguerite Crauste
33074 BORDEAUX
Tél. : 05 56 93 84 39 ou 37
Courriel : serge.lhermitte@direccte.gouv.fr

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

«...j'étais sceptique. Je me disais ce truc d'Etat va durer des mois et moi dans 15 jours, je suis mort ! J'ai rencontré Nicolas Mornet (NDLR : adjoint au CRP), le mardi [...] il a alors tout pris en charge et organisé une rencontre au siège parisien de mon client [...]. Le médiateur se place comme défenseur de la relation client, il ne prend pas partie, il ne cherche pas à savoir qui a raison et qui a tort. Son rôle est de trouver un accord équilibré qui satisfasse tout le monde....»

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **150**
- Nombre d'emplois total : **13 500**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **17**
- Nombre d'emplois concernés : **1 376**
- Nombre d'emplois préservés : **978**



Auvergne

Regard d'entreprise

FONTANILLE SCOP

FONTANILLE, entreprise de 65 salariés, est située à Espaly-Saint-Marcel en Haute-Loire. Elle fabrique des bandes élastiques.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

L'entreprise était en grandes difficultés financières. Elle était en liquidation judiciaire depuis le 6 septembre 2012 et l'activité avait été stoppée fin octobre.

■ Intervention du CRP

Le CRP a appuyé la reprise de l'entreprise sous forme de société coopérative et participative (SCOP) (46 salariés).

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

«L'entreprise SA Fontanille était en graves difficultés financières. Notre connaissance approfondie de l'environnement économique, de nos clients et la conviction d'avoir un véritable savoir faire interne à l'entreprise nous ont permis d'envisager un projet de reprise de l'entreprise....

Nous nous sommes tournés vers les services de l'État et avons obtenu un entretien avec le Préfet et le responsable de la DIRECCTE Haute-Loire pour leur présenter le projet. Peu à peu, ils nous ont renvoyé à nos contradictions sur le projet et nous nous ont amené à le renforcer.

[...] L'État a sans contexte joué le rôle de facilitateur en intervenant au près du Président du tribunal de commerce...

Le contact établi avec la DIRECCTE a été un moteur important pour relancer le projet aux moments où les difficultés survenaient. Notamment, le financement du projet a été rendu possible par ce biais et le rôle coordonnateur joué par l'État au niveau des banques. Sur ce point le rôle du commissaire au redressement productif a été très important, comme relai essentiel des informations et comme clé d'entrée vers un réseau de partenaires.»

Votre commissaire au redressement productif

Christophe COUDERT

DIRECCTE Auvergne
2, rue Pélissier Bâtiment P
63034 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 04 73 43 50 99
Courriel : christophe.coudert@direccte.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **300**
- Nombre d'emplois total : **21 000**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **54**
- Nombre d'emplois concernés : **2 191**
- Nombre d'emplois préservés : **1 538**



Basse-Normandie

Regard d'entreprise

SA MARCEL PICOT INDUSTRIE (SAMP)

S.A.M.P est une entreprise de 180 salariés située à Coutances dans la Manche. Elle est sous-traitant automobile de rang 2, spécialisée dans le découpage fin et l'assemblage.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Après avoir tenté, sans succès, de trouver une solution in bonis (endettement trop important pour des capitaux propres trop faibles), le CRP a fortement préconisé le redressement judiciaire de l'entreprise. Le tribunal de commerce de Meaux a préféré opter pour une liquidation judiciaire avec continuité d'exploitation pour 3 mois et recherche d'un repreneur. Le CRP s'est mobilisé pour consolider une offre qui recueillait la préférence des salariés et de la majorité de la clientèle de S.A.M.P.

■ Intervention du CRP

Le CRP a pu obtenir un nouvel engagement de la région (avance remboursable) et a facilité la consolidation du tour de table d'une des offres de reprise en dépit du refus du FMEA de participer au capital. Les 3 sites du groupe ont été repris et 127 emplois sauvés sur 165.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« *S.A.M.P, sous-traitant automobile de rang 2, spécialisée dans le découpage fin et l'assemblage avec un effectif de 180 salariés pour 18 M€ (2011), s'est donc retrouvée en liquidation judiciaire le 15 octobre 2012. A cette date, j'ai pris la décision de faire une offre de reprise dans un contexte économique plutôt morose et difficile. La connaissance de l'entreprise et du marché, ma volonté de lutter contre le low-cost par la modernisation de l'outil industriel et la diversification, devait me permettre de faire une proposition appropriée au Tribunal de Commerce.*

Pour ce faire, il était absolument nécessaire de mettre en place un plan d'actions afin de lever le Capital nécessaire à cette opération, mais aussi d'être accompagné auprès des autorités locales du fait de l'enjeu social.

Les hommes qui ont été essentiels à l'exécution de cette reprise sont Alain Cousin (ancien Député) pour les conseils et le soutien, Jean-Yves Mercier (Inextenso Granville) qui a été déterminant pour faciliter la mise en place du consortium des associés ainsi que M. Eric Noitakis Commissaire au Redressement Productif, qui s'est mobilisé dès le départ en vue de fédérer les efforts des différents partenaires de l'Etat et de la Région. J'attire particulièrement votre attention sur sa disponibilité, sa réactivité et son implication dans ce dossier. Son objectif avec toute l'impartialité qu'il convient, était de trouver une solution permettant la pérennisation de l'activité de SAMP ainsi que le sauvetage d'un maximum d'emplois. Son excellente relation avec les services de la Région a été déterminante en vue d'apporter, en phase finale d'évaluation des offres de reprise, le soutien à celle qui paraissait la plus crédible. »

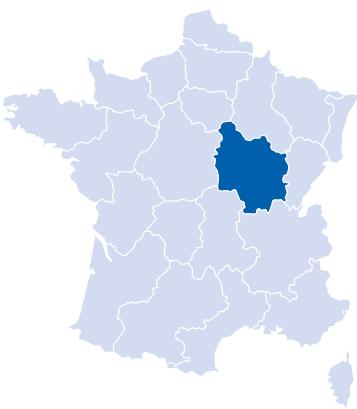
Votre commissaire au redressement productif

Eric NOITAKIS

DIRECCTE Basse-Normandie
3, place St Clair
14209 HEROUVILLE ST CLAIR
Tél. : 02 31 94 72 78
Courriel : eric.noitakis@direccte.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **62**
- Nombre d'emplois total : **8 948**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **23**
- Nombre d'emplois concernés : **3 146**
- Nombre d'emplois préservés : **2 923**



Bourgogne

Regard d'entreprise **CEOLE**

CEOLE est située à Dijon en Côtes-d'Or. Elle est spécialisée dans la construction de mats d'éoliennes.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

L'entreprise avait un niveau d'endettement excessif dans un contexte de marché perturbé. L'entreprise a été mise en redressement judiciaire.

■ Intervention du CRP

Après redressement judiciaire, interventions avec le tribunal de commerce des Côtes-d'or pour favoriser la reprise par un groupe industriel.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« Les deux seules entreprises françaises de construction de mats d'éoliennes ont rencontré d'importantes difficultés début 2012. L'une, la société Céole basée à Dijon avait un niveau d'endettement excessif dans un contexte de marché perturbé. L'autre, Siag France basée au Creusot, avait vu sa trésorerie ponctionnée lourdement par son actionnaire, un groupe Allemand lui-même en difficulté.

Le commissaire au redressement productif de Bourgogne, région d'implantation de ces deux entreprises, a accompagné notre groupe [NDLR : PELICAN VENTURE] dans son projet de constitution d'un leader français des mats d'éolienne. Le rapprochement de ces deux entreprises devant les renforcer et améliorer leur position vis-à-vis de clients exigeants et puissants.

La reprise d'entreprise en difficulté est une négociation complexe, multipartite impliquant managers, banquiers, actionnaires, salariés collectivités locales et justice commerciale. Tout au long de ces négociations qui auront duré plus de 8 mois, Christophe Lerouge nous a assisté pour permettre de faire aboutir une solution satisfaisante. Son action a notamment été déterminante pour rassurer certains intervenants sur le sérieux de notre approche et pour assouplir les positions d'autres acteurs dont les attentes étaient incompatibles avec un projet équilibré. Si nous avons été encouragé dans notre volonté de reprendre l'ensemble du personnel, cela l'a toujours été en préservant la viabilité du projet.

Aujourd'hui, les deux sociétés regroupées sous une bannière commune FrancEole ont repris leur activité de manière satisfaisante. Leurs perspectives seront confortées par la prise en compte, au niveau national de l'importance cruciale d'une production française économiquement et écologiquement plus naturelle, sur ce secteur porteur des énergies renouvelables. »

Votre commissaire au redressement productif

Christophe LEROUGE

DIRECCTE Bourgogne

19bis, 21 Bd Voltaire

21021 DIJON

Tél. : 03 80 76 99 19

Courriel : christophe.lerouge@direccte.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **126**
- Nombre d'emplois total : **19 000**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **11**
- Nombre d'emplois concernés : **1 030**
- Nombre d'emplois préservés : **830**



Bretagne

Regard d'entreprise

La société étudie, conçoit et fabrique des produits pour l'industrie, dans les domaines de la mécanique, de la tôlerie fine, de la chaudronnerie et du composite. Ses travaux d'innovation lui permettent d'envisager de prendre une place majeure sur ses marchés, avec plusieurs marchés en cours de finalisation.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Des tensions de trésorerie très fortes sont apparues dès l'année 2011, conséquences du départ d'un client stratégique et du défaut de paiement de 2 clients importants ; dans ce contexte, les banques ont refusé de mettre en place les crédits court terme qui étaient nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

■ Intervention du CRP

En liaison étroite avec le dirigeant, le CRP a organisé de nombreuses réunion avec les différents partenaires de l'entreprise. Convaincu de la volonté du dirigeant et du potentiel de l'entreprise, il a incité la CCSF à mettre en place un moratoire des dettes fiscales et sociales.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« Dans un contexte économique difficile, avec des partenaires financiers extrêmement frileux et pour certains mêmes, désireux de voir la société liquidée, Stéphan de Ribou a pu mobiliser les services de l'État pour remplir le rôle que les banques ne voulaient plus assumer ; grâce à son intervention, le temps nécessaire à la finalisation de nouveaux contrats a pu être obtenu et les moyens de redressement sont en cours de mise en place. »

Votre commissaire au redressement productif

Stephan DE RIBOU

Prefecture de la région Bretagne
3, avenue de la préfecture
35026 – RENNES Cedex 9
Tél. : 02 99 02 17 62
Courriel : stephan.de-ribou@bretagne.pref.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **48**
- Nombre d'emplois total : **4 187**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **9**
- Nombre d'emplois concernés : **1 247**
- Nombre d'emplois préservés : **1 094**



Centre

Regard d'entreprise

SOFEVAL

SOFEVAL est une entreprise de 70 salariés située à Valençay dans l'Indre. Elle travaille dans le secteur des équipements de traitement de surface (fabrication de chaînes de peinture).

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

SOFEVAL avait été placée en redressement judiciaire en 2001 et était depuis en plan de continuation.

En 2010, l'effondrement des carnets de commande et les attaques de la concurrence étrangère dégradent brutalement la trésorerie. Alors qu'elle est dans la dernière année de son plan de redressement et malgré un plan d'étalement de ses charges fiscales et sociales (dossier CCSF), Sofeval se retrouve au printemps 2012 au bord de la cessation des paiements, alors qu'elle dispose d'un gros carnet de commandes. Une seule banque se déclare prête à débloquer une ligne de trésorerie de 400 000 €, sous réserve du même accord d'au moins un autre banquier.

■ Intervention du CRP

L'action conjointe du CRP et du directeur régional de la Banque de France auprès du directeur régional d'Oséo ont convaincu celui-ci d'accorder une contre-garantie bancaire à cette entreprise, pourtant dans la dernière année de son redressement judiciaire, condition indispensable au déblocage de la situation. L'entreprise est sauvée.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« M. MALIZARD est intervenu très peu de temps après sa nomination et nous a permis d'obtenir enfin ce qu'on attendait désespérément de la part de l'un de nos partenaires financiers. Cela a été une intervention très efficace et très rapide. Beaucoup de réactivité ! »

Votre commissaire au redressement productif

Philippe MALIZARD

Prefecture de la région Centre

181, rue de Bourgogne

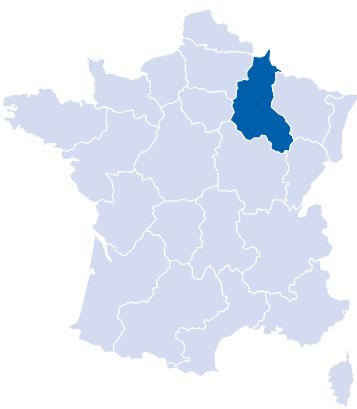
45042 ORLEANS Cedex 1

Tél. : 02 38 81 43 75

Courriel : philippe.malizard@centre.pref.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **84**
- Nombre d'emplois total : **10 938**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **24**
- Nombre d'emplois concernés : **908**
- Nombre d'emplois préservés : **844**



Champagne-Ardenne

Regard d'entreprise

GASCARD MARTIN-PROST SAS

GASCARD MARTIN-PROST est une entreprise de 35 salariés située à Neuilly l'Evêque en Haute-Marne. Elle produit des pièces forgées de 100 g à 70 kg en acier noble (chrome/molybdène, titane, austélitique) pour la défense, le ferroviaire, l'énergie et le médical (prothèses de hanches, en partenariat avec un partenaire Suisse). L'entreprise intègre un laboratoire d'analyse (physico-chimique et mécanique) et une chaîne de traitement thermique. Son portefeuille client est passé de 15 à 100 clients au cours des 4 dernières années, les secteurs en cours de développement sont le nucléaire et le médical.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Cette entreprise a été confrontée en 2012 à une pénurie de trésorerie, limitant ses capacités à financer son développement.

■ Intervention du CRP

Le chef d'entreprise a été mis en relation avec différents financeurs.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« Dans un contexte économique difficile, l'intervention de la DIRECCTE au sein des entreprises et plus particulièrement au sein de notre PME a été plus qu'appréciée et efficace. En effet, tout d'abord, la DIRECCTE nous a permis de rencontrer, grâce, notamment à son réseau de connaissances, les différents financeurs afin de leur présenter les différentes opportunités d'affaires dans lesquelles notre entreprise se développe.

De plus, grâce à son entière disponibilité pour notre entreprise, la DIRECCTE, par son implication, a trouvé des solutions de financements concrètes qui nous a permis de continuer à bien notre développement industriel.

Concrètement, la DIRECCTE, en activant son réseau de connaissance tel que l'UIMM, nous a permis d'obtenir un prêt participatif de la SAFIDI.

Cette solution de financement nous permet de mener à bien la continuité des actions de développement de notre entreprise dans un contexte économique plus que délicat. Grâce à l'accompagnement de la DIRECCTE, notre PME a pu continuer son développement industriel et ainsi pérenniser son activité. »

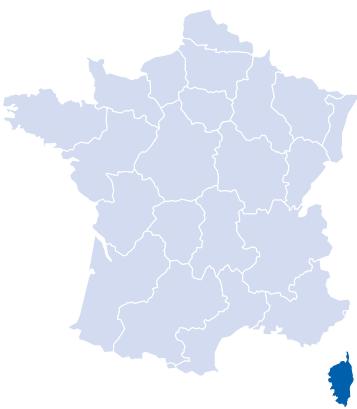
Votre commissaire au redressement productif

Simone MIELLE

Préfecture de la région Champagne-Ardenne
1, rue de Jessaint
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 03 26 26 10 40
Courriel : simone.mielle@champagne-ardenne.pref.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **81**
- Nombre d'emplois total : **12 000**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **11**
- Nombre d'emplois concernés : **653**
- Nombre d'emplois préservés : **150**



Corse

Regard d'entreprise

DEMECORSE

DEMECORSE, entreprise de déménagements, implantée sur Ajaccio et Bastia.
2,4 M€ de chiffres d'affaires, 35 salariés.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Difficultés de trésorerie lié à une baisse du plan de charge.

■ Intervention du CRP

Mise en relation immédiate avec la DRFIP, adoption d'un plan d'étalement des dettes fiscales et sociales, ce délai a permis à l'entreprise de se consacrer à l'élaboration d'un plan de reconquête de ses parts de marché, à ce jour le chiffre d'affaires est en progression de 50 %.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« L'intervention immédiate du CRP et sa mise en relation avec les services de la DRFIP a été déterminante pour préserver la situation à court terme de l'entreprise et nous permettre de rebondir. »

Votre commissaire au redressement productif

Hervé BELMONT

DIRECCTE Corse

2, chemin de Loretto BP 332

20180 AJACCIO

Tél. : 04 95 23 90 01

Courriel : herve.belmont@direccte.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **7**
- Nombre d'emplois total : **237**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **2**
- Nombre d'emplois concernés : **53**
- Nombre d'emplois préservés : **53**



Franche-Comté

Regard d'entreprise

GROUPE OZ

Le GROUPE OZ, entreprise de 45 salariés installée à Besançon (Doubs) et Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), regroupe trois sociétés toutes ayant une activité dans les domaines de l'événementiel, la communication, l'animation et plus généralement le marketing opérationnel pour la grande distribution, les centres commerciaux et les concessions automobiles.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Le groupe a rencontré depuis plus d'un an des difficultés d'organisation entre ses trois sites en terme d'efficacité de force commerciale, de pertes de marchés suite à la situation économique générale dégradée, de réduction des marges et enfin de charges exceptionnelles suite à des malversations d'un des comptables.

■ Intervention du CRP

Le CRP a mis en relation l'entreprise avec la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF) et a appuyé son dirigeant pour présenter son projet de « rebond » incluant les banques, les actionnaires et s'appuyant sur une réorganisation commerciale lourde. La CCSF a accepté fin juillet 2012 le projet de rebond de l'entreprise.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« Notre Groupe, affecté depuis plusieurs exercices par les pertes récurrentes d'une de ses filiales, pouvait potentiellement être rapidement considéré en cessation de paiement par la conjonction à la fois de ces mauvais résultats mais aussi, et paradoxalement, par la forte croissance d'autres de ses activités. Une croissance qui nécessitait des moyens financiers supplémentaires à la fois en fond de roulement mais aussi en investissement pour accompagner les développements et structurer le Groupe afin d'anticiper les mutations profondes de notre marché. [...] Nous avons donc exploré différentes solutions pour surmonter ces difficultés, notamment en mobilisant les carry-back que nous avions accumulés sur plusieurs exercices. Nous avons activé différents leviers pour n'obtenir que des réponses négatives. C'est à cette occasion que nous vous [NDLR: le CRP] avons rencontré pour tenter d'y voir plus clair dans une situation qui n'était pas la plus limpide pour un chef d'entreprise plus habitué aux négociations avec ses clients, ses fournisseurs et à manager ses équipes qu'à explorer les méandres des textes pour tirer avantage de certaines dispositions exceptionnelles. Vous vous êtes d'emblée montré d'une disponibilité sans faille et, riche de votre expérience du terrain d'une part et des arcanes de l'administration d'autre part, avez rapidement compris comment nous venir en aide et faire sauter les verrous qui pouvaient nous permettre cette bulle d'oxygène dont nous avions besoin pour passer les quelques mois nécessaires à notre survie. [...] La justesse de vos analyses, la clairvoyance que vous avez manifesté, vos interventions pour coordonner l'examen de notre situation et de nos demandes auprès des services de l'État concernés ont sans doute été décisives pour trouver la bonne solution et la mettre en œuvre en un temps limité. A ce jour nous avons donc obtenu un étalement de nos dettes fiscales et sociales par un accord de la CCSF qui porte sur 18 mois, été au bout de nos investissements de l'exercice avec le soutien de nos banques et la garantie d'OSEO, poursuivi nos recrutements pour nourrir notre expansion, conserver l'ensemble de nos effectifs, assumer en totalité nos engagements auprès de nos fournisseurs et partenaires, et sommes en passe de terminer un exercice avec une progression de plus de 20% de notre volume d'affaires et redevenir bénéficiaires de façon significative... »

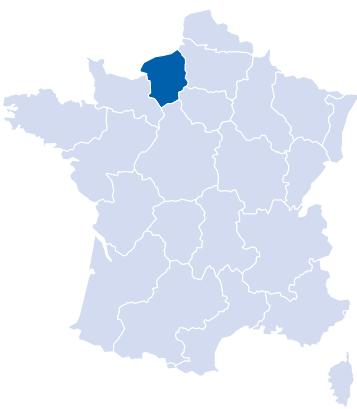
Votre commissaire au redressement productif

Gille CASSOTTI

Prefecture de région Franche-Comté
8 bis rue Nodier
25035 BESANÇON Cedex
Tél. : 03 81 25 14 70
Courriel : gilles.cassotti@franche-comte.pref.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **36**
- Nombre d'emplois total : **5 900**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **17**
- Nombre d'emplois concernés : **1 295**
- Nombre d'emplois préservés : **1 075**



Haute- Normandie

Regard d'entreprise **RM**

L'entreprise RM, 40 salariés, a pour activité le travail des métaux.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

En 2009, elle avait connu une importante baisse d'activité supportée grâce à l'importance de ses capitaux propres. Elle a choisi en février 2010 de se placer en procédure de sauvegarde judiciaire afin de préserver au mieux son avenir dans un secteur fortement touché par la crise en Haute-Normandie (nombreux sous-traitants automobiles).

L'opportunité se présente à elle en 2012 de conquérir un nouveau et important marché, susceptible de conforter son activité pour plusieurs années et d'entraîner des créations d'emplois.

Répondre à ce marché impose pour l'entreprise d'investir et d'avoir donc recours à l'emprunt, ce que l'ensemble de ses partenaires bancaires refuse.

Il s'agit d'une situation typique d'entreprise en retournement ayant des difficultés à assurer le financement de son développement.

■ Intervention du CRP

Le CRP s'est adressé aux partenaires bancaires de l'entreprise, afin de les convaincre de leur intérêt à accompagner l'entreprise dans sa croissance. Le développement de l'entreprise apparaissait en effet comme un élément très favorable au bon respect du plan d'apurement du passif.

Or tous les banquiers, en étant déjà impliqués dans un plan d'apurement de passif, refusent par principe d'accorder de nouveaux crédits avant un délai de 5 ans après homologation du plan.

La proposition d'intervention en garantie d'OSEO, après analyse du dossier, a permis, après de longues semaines de discussions avec la principale banque et son responsable des affaires spéciales, de la convaincre de déroger à titre exceptionnel à son principe de non intervention et d'assurer, moyennant divers aménagements, le financement des investissements nécessaires à la réalisation du projet de l'entreprise.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« L'intervention du CRP, notamment auprès du Directeur des affaires spéciales de ma principale banque a permis de débloquer la situation puisque la banque a finalement accepté de financer l'une des machines en crédit-bail moyennant une intervention en garantie d'Oséo à hauteur de 70 %. La chiffre d'affaires de mon entreprise va pouvoir gonfler de 1 M€ pendant 10 ans en passant de 4 à 5 M€. 8 à 10 personnes devraient pouvoir être recrutées. »

Votre commissaire au redressement productif

Christian CAUVET

Préfecture de région Haute-Normandie
7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex
Tél. : 02 32 76 51 69
Courriel : christian.cauvet@haute-normandie.pref.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **125**
- Nombre d'emplois total : **16 000**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **25**
- Nombre d'emplois concernés : **1 747**
- Nombre d'emplois préservés : **1 557**



Île-de-France

Regard d'entreprise

Une entreprise créée en 2002, société d'assistance technique dans le domaine automobile auprès des constructeurs et des équipementiers, comptait une dizaine de salariés.

La crise a fait perdre près de 50% du chiffre d'affaires de la société. Les dirigeants ont alors engagé un changement de stratégie en développant en interne des projets innovants et en diversifiant ses clients (essentiellement des PME) en dehors du secteur automobile. Ce changement de clientèle implique la modification des relations « bureau d'études-donneurs d'ordre » puisqu'ils doivent à nouveau faire leurs preuves auprès de clients potentiels. La société souhaite apporter une prestation la plus complète possible pour ses clients.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Avec la crise économique, l'entreprise implantée dans le secteur de l'ingénierie automobile a connu un arrêt brutal de ses commandes venant de ses donneurs d'ordres. Elle souhaitait cependant, en parallèle du passage délicat qu'elle connaît, continuer d'investir dans la recherche et le développement pour créer les conditions de sa réussite de demain.

■ Intervention du CRP

Le CRP est intervenu:

- pour le court terme avec la mise en place de facilités par le CCSF, des actions de soutien et de maintien de l'emploi. Le personnel étant la véritable valeur ajoutée de l'entreprise
- pour les projets d'avenir, et malgré des bilans financiers difficiles, pour reconstruire une relation de financement avec Oséo et les partenaires de l'entreprise

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« *Le CRP nous a permis une relation facilitée avec les services de l'état et les organismes publics permettant à notre entreprise de trouver des interlocuteurs avertis, sensibilisés à ses difficultés et prêts à étudier avec elle les procédures à mettre en œuvre pour assurer un maintien de l'emploi et sa pérennité financière. Le rôle de facilitateur du CRP permet un passage plus aisément des périodes difficiles à travers un accompagnement régulier et personnalisé.* »

Votre commissaire au redressement productif

Mathieu AUFAUVRE

Prefecture de Paris et d'Île-de-France
5, rue Leblanc
75911 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 82 52 42 17
Courriel : mathieu.aufauvre@paris-idf.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **216**
- Nombre d'emplois total : **31 865**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **14**
- Nombre d'emplois concernés : **1 989**
- Nombre d'emplois préservés : **1 395**



Languedoc-Roussillon

Regard d'entreprise

IES SYNERGY

IES SYNERGY, entreprise montpelliéraise créée en 1992 est en croissance rapide depuis fin 2009, époque à laquelle elle a diversifié son activité d'origine, concentrée sur les chariots élévateurs vers celle de la conception et la fabrication de chargeurs embarqués et fixes pour voitures électriques. Devenue équipementier de rang 1, elle triple son chiffre d'affaires en deux ans : 12,3 M€ dont 70% à l'export (USA, Allemagne). Dans le même temps, les effectifs passent de 32 à 54 salariés, le nombre d'ingénieurs en R&D de 6 à 22.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Le principal donneur d'ordres français d'IES a réduit fortement le volume de ses commandes, ce qui l'a placée à compter de mi-2012 dans une situation délicate : la survenue d'un surstock d'une valeur de 2,6 M€ résultant des importations en provenance de ses sous-traitants asiatiques. Parallèlement IES se voit contester le bénéfice d'un C.I.R pour des dépenses de R&D relatives aux exercices 2006 et 2008 et de 2009 à 2011. Faute d'interlocuteurs auprès de qui contester la décision, IES a intenté un recours en TA qui vient d'être rejeté; elle a fait appel de ce jugement. Une nouvelle décision n'est cependant pas attendue avant une ou deux années. IES a dû dans ces conditions renoncer à soumissionner à un appel d'offres d'un constructeur automobile étranger de premier ordre et à surseoir à son projet d'implantation de bureaux de représentation en Allemagne et aux États-Unis.

■ Intervention du CRP

Le CRP est intervenu auprès du médiateur de la sous-traitance, travaillant au sein de la DIRECCTE, lui-même en liaison directe avec le médiateur national. Deux réunions consécutives ont pu être rapidement organisées entre IES et son donneur d'ordres. Un arrangement est en cours. S'agissant du dossier de C.I.R contesté, la procédure juridictionnelle suit son cours ; pour les exercices suivants, la DIRECCTE et le CRP ont exposé les difficultés d'IEC à la Direction Régionale de la Recherche et de la Technologie avec laquelle un dialogue a pu être établi. De même, a été conseillé à IES de se rapprocher d'Oséo afin de bénéficier du système du recrédit fiscal. Enfin, un contact est prévu avec la CDC entreprises, sensibilisée par la DIRECCTE au fort potentiel de développement d'IES, afin que puisse être explorée toute opportunité d'accompagnement d'IES dans sa croissance.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

«IES faisait face à une double problématique, la première étant l'incapacité d'avoir un contact direct auprès des services du CIR des impôts qui nous conteste la quasi intégralité de notre CIR depuis 2006 alors que nous sommes sur un marché en rupture, et que nous avons triplé notre bureau d'étude R&D et notre CA, et la seconde, en tant qu'équipementier de rang 1, étant une chute très brutale (en moins d'une semaine) des commandes d'un grand constructeur automobile Français. Je me suis tourné alors vers les services de la préfecture au travers du commissaire du redressement productif et de la médiation. J'ai apprécié le niveau d'implication sur notre dossier de l'ensemble de l'équipe de l'administration qui a compris les deux problématiques et qui m'a permis d'accélérer le processus de négociation avec le constructeur français. J'espère avoir une issue positive dans les semaines qui viennent. Une réunion est prévue aussi avec la DRRT afin d'avoir une visibilité sur les montants et projets acceptés au titre du CIR. Le non-paiement des sommes du CIR nous a gelé des embauches et nos projets d'implantation à l'étranger, notamment auprès des grands constructeurs allemands et américain. Ceux-ci nous ont déjà retenus comme fournisseur du fait des spécificités technologiques uniques de nos produits mais demandent d'avoir un relais local d'IES.»

Votre commissaire au redressement productif

Pascal THEVENIAUD

DIRECCTE Languedoc-Roussillon
3, place Paul Bec - CS 39538
34961 MONTPELLIER
Tél. : 04 30 63 63 32
Courriel : pascal.theveniaud@direccte.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **62**
- Nombre d'emplois total : **7 400**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **5**
- Nombre d'emplois concernés : **199**
- Nombre d'emplois préservés : **142**



Limousin

Regard d'entreprise **3D CERAM**

3D CERAM entreprise d'une vingtaine de salariés, est située à Limoges en Haute-Vienne.

En s'appuyant sur une technologie unique, la stéréolithographie laser, 3DCeram a développé une offre complète pour accompagner ses clients sur des projets à défi technologique, depuis le choix du type de céramique, l'élaboration du cahier des charges, la R&D et la mise au point d'un produit jusqu'à son industrialisation et sa production en série.

Les clients de l'entreprise sont :

- des fabricants d'implants et substituts osseux ;
- des fabricants de pièces pour l'horlogerie, joaillerie et articles de luxe ;
- des industries diverses notamment dans le domaine de l'électronique et de la fonderie.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Perte d'un client pesant plus de la moitié de son chiffre d'affaires.

■ Intervention du CRP

Mobilisation du Médiateur inter-entreprises.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« Le CRP, grâce à la mobilisation du médiateur inter-entreprises, m'a aidé à renouer le dialogue avec mon principal client.

Il m'a aidé et accompagné pour trouver, avec lui, une solution favorable aux deux parties pour maintenir l'activité et l'emploi en Limousin. »

Votre commissaire au redressement productif

Patrice GRELICHE

DIRECCTE Limousin

2, allée Saint Alexis – BP 13203

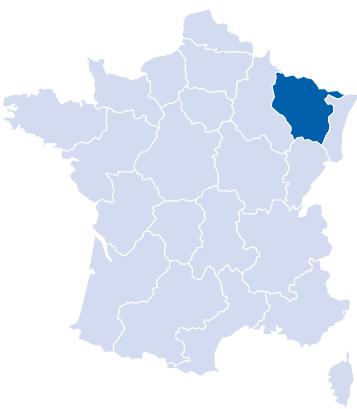
87032 LIMOGES

Tél. : 05 55 12 20 59

Courriel : patrice.greliche@direccte.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **58**
- Nombre d'emplois total : **12 148**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **12**
- Nombre d'emplois concernés : **849**
- Nombre d'emplois préservés : **786**



Lorraine

Regard d'entreprise

TRW RAMONCHAMP

TRW Ramonchamp est une filiale de l'équipementier automobile américain TRW située à Ramonchamp dans les Vosges.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

L'entreprise a été liquidée en début 2013 à la suite de sa mise en redressement judiciaire.

■ Intervention du CRP

Obtention de la garantie du maintien d'une partie de l'activité par PSA et Renault a permis la création d'une nouvelle entreprise (VT2i) portée par quelques anciens cadres et la reprise de 80 salariés.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

«La société VT2i (Vosges Technologie, Innovation & Industrie), PME créée sur la base des activités de TRW Ramonchamp, a pu voir le jour grâce à la mobilisation de nombreux acteurs qui ont toujours souhaité favoriser une solution permettant la pérennisation d'un maximum d'emplois.

Je souhaite témoigner du travail formidable réalisé sur ce dossier par Eric Pierrat Commissaire au Redressement Productif de la région Lorraine ; celui-ci nous a accompagné dès le début, il a été présent lors de toutes les phases de négociations avec le groupe TRW, avec les clients constructeurs automobiles. Son appui, son aide dans la mise en relation avec les différentes institutions, son support permanent, son dynamisme et sa disponibilité nous ont aidé à franchir les différents obstacles sur ce projet extraordinairement complexe.

Je voudrais aussi remercier... l'ensemble des équipes du ministère du redressement productif sans qui ce dossier n'aurait pu aboutir.»

Votre commissaire au redressement productif

Sandrine ANSTETT

Préfecture de la région Lorraine
3-5, rue de la Citadelle - BP 71014
57034 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 17 96 15
Courriel : sandrine.anstett@lorraine.pref.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **61**
- Nombre d'emplois total : **10 131**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **4**
- Nombre d'emplois concernés : **559**
- Nombre d'emplois préservés : **276**



Midi-Pyrénées

Regard d'entreprise

VILLEMUR INDUSTRIES (VMI)

VilleMur Industries (VMI) entreprise de 50 salariés a repris l'activité de connectique automobile sur le site abandonné par la société américaine Molex (300 emplois). Le site était partagé avec Labinal (500 emplois) qui y réalisait des câblages pour l'aéronautique. Le plan social pour les 300 salariés licenciés a fait l'objet d'un accompagnement spécifique après la défaillance de Molex. VMI a recruté la majorité de ses salariés parmi les licenciés. Sur le plan industriel, ce site a fait l'objet d'un important chantier de revitalisation pour permettre à Labinal de déménager et de s'installer dans une toute nouvelle usine dans la commune à quelques kilomètres de là, pour permettre à VMI de pérenniser son activité sur une partie du site et enfin pour éviter, avec la commune, une friche industrielle sur le reste.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

VMI s'est installée avec un bail précaire de 24 mois et avait besoin de stabiliser sa situation immobilière en achetant la moitié de l'ancien site. VMI souhaitait préserver ses capacités futures de développement avec des réserves en bâtiments disponibles, dans le cadre de recherche de croissance externe.

■ Intervention du CRP

Le commissaire au redressement productif a organisé les négociations, en lien permanent avec les services de la préfecture de la Haute-Garonne, entre les différentes parties : le propriétaire Safran, la mairie, Labinal, VMI, en prenant en compte l'intérêt tout récent d'un nouvel industriel de l'agro-industrie pour le site. Les objectifs vont être remplis afin de préserver ce site et de lui donner un avenir industriel : pour Labinal comme pour VMI tout en travaillant à l'accueil d'un nouvel industriel sur la partie disponible du site.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« *Le commissaire au redressement productif nous a accompagné dans cette démarche d'implantation industrielle sur ce site en revitalisation. Il a facilité la recherche d'une solution satisfaisante pour toute les parties dans un contexte complexe où, en parallèle avec notre installation, se déroulait le déménagement du câblage aéronautique de Labinal, l'arrêt progressif d'activité, le chantier de dépollution et la préparation des actes d'achat avec Safran et la commune. J'ai apprécié l'écoute, la volonté sans faille et l'imagination de Robert Castagnac. Son action a été déterminante pour chercher des solutions constructives et faire aboutir les discussions qui étaient loin d'être convergentes. Il a également échangé avec VMI dans la réflexion sur notre stratégie et notre avenir. Sa connaissance du monde industriel a aidé VMI dans des mises en relations avec le tissu régional. VMI a des projets de croissance interne et de diversification, VMI examine des possibilités de croissance externe. Cette stratégie va être facilitée par les bases solides qui ont été construites sur ce site.* »

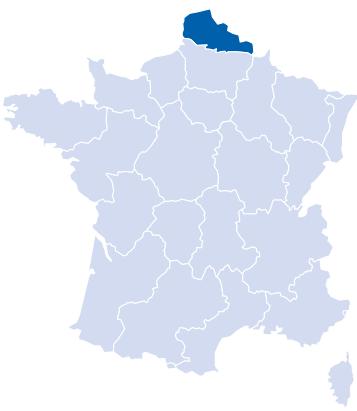
Votre commissaire au redressement productif

Robert CASTAGNAC

Prefecture de la région Midi-Pyrénées
1, place St Étienne
31038 TOULOUSE Cedex 9
Tél. : 05 34 45 33 00
Courriel : robert.castagnac@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **150**
- Nombre d'emplois total : **12 000**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **43**
- Nombre d'emplois concernés : **3 574**
- Nombre d'emplois préservés : **1 963**



Nord - Pas-de-Calais

Regard d'entreprise

GROUPÉ HWDPH

Le Groupe HWDPH est une entreprise installée à Paris. Cette société travaille dans le secteur du prêt-à-porter masculin et féminin sur le marché français et international. Elle a 21 boutiques en France, est présente sur 60 « corners » au sein des Galeries Lafayette, a plus de 1 000 clients multi-marques en Europe. Elle s'appuie sur les marques Harris Wilson et Des petits hauts.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Au sein du groupe Vandinvest, 200 salariés environ, une reprise des sociétés de prêt-à-porter masculin et féminin Harris Wilson et Des petits hauts était envisagée. Alors que la situation financière du groupe pouvait l'amener à d'importantes difficultés, aucun accord acceptable pour l'ensemble des créanciers de l'entreprise n'était en voie d'être trouvé, mettant en péril l'avenir du groupe et le maintien des emplois.

■ Intervention du CRP

Le CRP a facilité le dialogue avec les banques, a accompagné les repreneurs pour bénéficier du support financier des collectivités locales et a assisté les démarches administratives nécessaires à la cession.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« Associés dans le cadre d'un projet entrepreneurial, nous souhaitions reprendre l'activité de prêt-à-porter d'une PME du Nord-Pas-de-Calais. Aucun accord n'était en voie d'être trouvé et le temps jouait contre la société. Le Commissaire au redressement productif a porté un regard attentif à notre problématique, a accompagné dans le dialogue avec les banques, nous a orienté pour bénéficier du support financier des collectivités locales et a facilité les démarches administratives nécessaires à la cession. Cette dernière a pu se réaliser au profit du maintien de l'activité et nous employons aujourd'hui 140 personnes en France. Avec son nouveau siège social basé à Paris, 21 boutiques en France, une présence dans 60 corners au sein des Galeries Lafayette et plus de 1000 clients multi marques en Europe, le groupe HWDPH s'appuie sur les marques Harris Wilson et Des petits hauts. »

Votre commissaire au redressement productif

Valérien PHAM NGOC

DIRECCTE Nord-Pas-de-Calais

Les Arcades de Flandres

70, rue Saint Sauveur BP 456

59021 LILLE

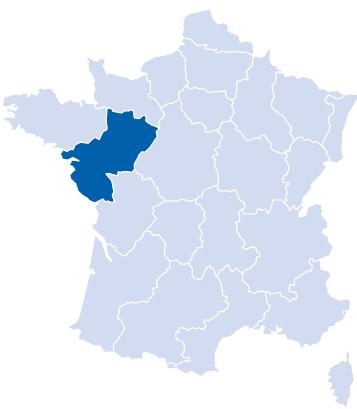
Tél. : 03 28 16 46 53

Courriel : valerian.pham-ngoc@direccte.

gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **90**
- Nombre d'emplois total : **8 000**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **12**
- Nombre d'emplois concernés : **1 073**
- Nombre d'emplois préservés : **632**



Pays de-la-Loire

Regard d'entreprise

FAREO

FAREO est une entreprise de fabrication de mobilier de bureau localisée en Mayenne. L'accompagnement de cette entreprise s'est progressivement étendu à l'ensemble des filiales du groupe (Solutions tertiaires), qui emploie 315 salariés sur deux régions (Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes) et trois départements (Mayenne, Maine-et-Loire, Vienne).

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Confrontée à des difficultés de financement (fonds propres, trésorerie), l'entreprise a exploré plusieurs schémas avant de s'orienter vers une reprise, sous forme de SCOP, aboutie en janvier 2013. 212 emplois préservés.

■ Intervention du CRP

Alerté en juillet 2012, alors que la situation financière était déjà très compromise, l'accompagnement du CRP s'est déroulé en trois temps :

- en lien constant avec la Préfète de la Mayenne, tentative de construction d'un refinancement coordonné en lien avec la médiation du crédit, la Caisse des dépôts, OSEO (opération de crédit bail), FSI régions et le FCDE. Cette opération n'a pas abouti, mais a permis un rapprochement de l'ensemble des acteurs (dont les collectivités locales) et une compréhension progressive de ce dossier complexe ;
- médiation entre le dirigeant de l'entreprise et un candidat à la reprise, et négociation avec les clients grands comptes pour le maintien des marchés. Cette médiation n'a pas abouti ;
- en relation avec le CRP Poitou-Charentes, accompagnement d'un montage SCOP (tours de tables coordonnés, et, en lien avec l'administratrice judiciaire, pilotage du respect des échéances liées au Tribunal de commerce, articulation des partenaires - CL, OSEO, CDC -).

La reprise de l'entreprise sous forme de SCOP, qui a abouti en janvier 2013, a permis de préserver 212 emplois.

L'action coordonnée de tous les acteurs, et l'implication des CRP dans le détail de la compréhension du dossier a constitué la clef de ce succès.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« Placée en redressement judiciaire il y a quelques mois, nous nous sommes battus pour sauver notre entreprise et faire que la liquidation d'un patrimoine industriel sur notre région ne soit pas une fatalité.

165 salariés ont fédéré autour d'un projet d'entreprise vivable et durable en choisissant de s'associer en SCOP. Nous n'aurions pas pu réussir ce sauvetage sans la forte implication de tous les acteurs économiques (Madame la Préfète de la Mayenne, Monsieur le Sous-Prefet de Château-Gontier, la commune de Château-Gontier, le Conseil Général de la Mayenne et de la Vienne, le Conseil Régional des Pays de la Loire et du Poitou-Charentes, le Fondes, Socoden, Les Ministères au Redressement Productif et à l'Economie Sociale et Solidaire, le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole, le Crédit Coopératif, Oséo). Monsieur Pallu, pour la région Pays de la Loire, et Monsieur Renard, pour la Région Poitou-Charentes, ont facilité le montage de notre dossier.

Le suivi de nos actions et leurs conseils ont été déterminants dans cette réussite.

Je tenais tous à vous remercier très sincèrement. »

Votre commissaire au redressement productif

Frédéric PALLU

Secrétariat général pour les affaires régionales

6 quai Ceineray - BP 3351

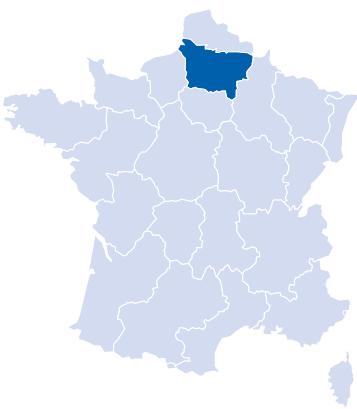
44035 NANTES Cedex 1

Tél. : 02 40 08 64 20

Courriel : frédéric.pallu@direccte.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **95**
- Nombre d'emplois total : **14 000**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **14**
- Nombre d'emplois concernés : **907** sur les trois plus gros dossiers
- Nombre d'emplois préservés : **663** sur les trois plus gros dossiers



Picardie

Regard d'entreprise

CCSP à Chaulnes

La société Cosmetic Collection Soins et Parfums (CCSP) dont l'activité est le conditionnement et le siège à Suresnes (92) possède plusieurs établissements et notamment le site de Chaulnes dans la Somme. Ce dernier est spécialisé dans le conditionnement et le remplissage de flacons de parfum de luxe (Chanel, interparfums) et employait 216 personnes au 1^{er} juin 2010.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

La société connaît des difficultés depuis 2007 et un premier plan de continuation a été accepté en 2008. En 2010, la recapitalisation de la filiale du Loiret a amoindri la trésorerie de l'entreprise et un plan de sauvegarde de l'emploi a été envisagé dès la fin 2011. Devant l'accumulation des impayés (dette URSAFF de 459 000 € au 1^{er} juillet 2012), M. REROLLE, (PDG du groupe de CCSP) a souhaité se désengager, liquidé les filiales SAFIR (siège social – 92) le 24 avril 2012 et Cosmetic Collection Maquillage (St Cyr en Val – 45) le 30 mai 2012 et cherche un repreneur. CCSP a été placé en liquidation judiciaire le 14 juin 2012 par le tribunal de commerce de Nanterre, avec une continuation de l'activité prévue jusqu'au 14 septembre 2012. L'audience d'examen des offres de reprise est alors fixée au mardi 31 juillet 2012.

■ Intervention du CRP

Un repreneur, la société AUBÉCO, représentée par M. Chevignard a donc fait une proposition de reprise pour la continuation de l'activité avec 147 salariés. Des réunions de travail se tiennent avec le repreneur et son conseil pour finaliser la proposition. Rapidement une difficulté apparaît : la banque, propriétaire de l'immobilier, souhaite vendre et formule une proposition à 2,28 M€. Alternative, une solution de location est envisageable. M. Chevignard juge inacceptable le prix d'achat proposé par sa banque, car incompatible avec l'état des lieux et les investissements à venir pour les mettre aux normes. M. Chevignard avait fait une proposition d'achat à 300 000 €. Le Commissaire au Redressement productif tente au niveau régional de trouver le bon accord de prix, mais sa banque lui fait savoir qu'une telle décision ne lui appartient pas, qu'elle relève du niveau national. Le Commissaire au Redressement productif demande au Cabinet du Ministre du Redressement productif une réunion avec les décideurs de la banque. Une solution est trouvée : Transaction acceptée à 750 K€.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« En juillet dernier ,nous vous avions présenté le projet de reprise de Cosmetic Collections Soins et Parfums ainsi qu'aux représentants des services de la Direction du Travail et de la Préfecture. Par jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre du 7 août 2012, notre projet a retenu ce qui a permis la sauvegarde de 142 emplois sur les 190. Le déroulement de cette reprise est satisfaisant : Social : Rétablissement de règles homogènes pour l'ensemble du personnel et conforme à la législation en vigueur ; Climat social positif.

Investissements : Plus de 300 k€ ont déjà été engagés pour la mise à niveau du site.

Clients : Le travail de sécurisation des clients est en bonne voie.

Activité : Chiffre d'affaires un peu supérieur aux prévisions ; Activité supérieure au point mort.

Réglementaire : Travail de mises aux normes lancé sans délai.

Ces 6 premiers mois – toujours très critiques lors d'une reprise après liquidation – permettent toutefois d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. En nous aidant à trouver une solution pour le bâtiment avec l'organisme financier, vous et vos services nous ont donné le coup de main nécessaire pour rendre viable ce projet. »

Votre commissaire au redressement productif

Paul COULON

Sous-préfecture de Soissons

2, rue St Jean

02200 SOISSONS

Tél. : 03 23 59 88 03

Courriel : paul.coulon@aisne.pref.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **170**
- Nombre d'emplois total : **31 301**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **14**
- Nombre d'emplois concernés : **1 017**
- Nombre d'emplois préservés : **597**



Poitou-Charentes

Regard d'entreprise

Une entreprise industrielle de plus de 500 salariés est installée en région Poitou-Charente.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Cette entreprise était en grande difficulté suite au refus du pool bancaire d'accompagner un crédit court terme d'environ 4 M€, indispensable au développement d'une nouvelle gamme de produits.

■ Intervention du CRP

Le CRP avec la DIRECCTE a rencontré la direction de l'entreprise et visité le site de production.

L'analyse des difficultés et le constat de la présence d'un crédit impôt recherche ont permis de définir un plan d'actions avec le dirigeant. 3 axes de travail ont été définis, ouverture d'une médiation du crédit, financement du CIR et recapitalisation.

La médiation du crédit a été initialisée rapidement sous l'égide du directeur départemental de la BdF.

Concernant le CIR, la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT) a été informée de l'importance de ce dossier et a procédé à l'analyse de l'éligibilité du dossier en moins d'une semaine, la DDFIP également alertée a pu établir une attestation de créance immédiatement après l'analyse DRRT. OSEO également alerté a mis en place un pré-financement du CIR à hauteur de 80 %, soit près de 900 k€, et ce environ 2 mois après le signalement des difficultés.

Concernant les fonds propres de l'entreprise, les deux actionnaires principaux ont été reçus en Préfecture, et ont accepté une montée au capital dans l'entreprise de plusieurs millions d'euros.

Ces deux points associés à l'efficacité du médiateur ont finalement abouti à une issue positive de la médiation, débloquant les fonds nécessaires au besoin de financement identifié.

La travail collectif a été primordial dans l'ensemble du traitement de ce dossier.

Votre commissaire au redressement productif

Claude RENARD

DIRECCTE Poitou-Charentes

47, rue de la Cathédrale

86035 POITIERS

Tél. : 05 49 50 20 58

Courriel : claude.renard@direccte.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **81**
- Nombre d'emplois total : **9 091**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **13**
- Nombre d'emplois concernés : **1 728**
- Nombre d'emplois préservés : **1 653**



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Regard d'entreprise

H2X

H2X est un chantier naval de 49 personnes installé à La Ciotat dans les Bouches-du-Rhône. C'est une filiale du groupe IxCore.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

H2X avait une dette de 700 000 € auprès du propriétaire des locaux qu'il occupe, à la suite du non-paiement de deux bateaux commandés et presque achevés. Ceci avait mis en grave difficulté financière le chantier et donc dans l'impossibilité de s'acquitter de son loyer. Le bailleur réclamait le paiement immédiat de cette somme, n'acceptait aucun accord pour un étalement du remboursement, et avait engagé une procédure d'expulsion.

L'expulsion ou le paiement immédiat de la dette avaient pour conséquence la liquidation de l'entreprise, les commandes de navires en construction étant vraisemblablement reprises par des chantiers navals situés à l'étranger.

■ Intervention du CRP

Conclusion d'un accord bailleur-locataire qui permet à ce chantier, qui vient de gagner plusieurs marchés, de poursuivre son activité.

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« ...après une fin d'année plutôt agitée, mais qui s'est bien terminée (nous avons réussi à sauver H2X - Encore merci pour le coup de pouce !), 2013 a démarré sur les chapeaux de roues pour IXBLUE : le prix de l'exportation reçu des mains du ministre de la défense pendant Euronaval nous a dynamisé, et nos équipes sont reparties au combat de plus belle... »

Votre commissaire au redressement productif

Roger REUTER

Prefecture des Bouches-du-Rhône

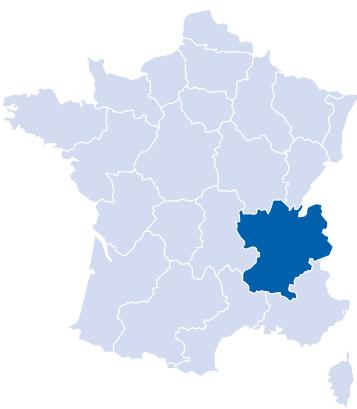
13282 MARSEILLE Cedex 20

Tél. : 04 84 35 47 40

Courriel : roger.reuter@bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **45**
- Nombre d'emplois total : **2 836**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **5**
- Nombre d'emplois concernés : **418**
- Nombre d'emplois préservés : **154**



Rhône-Alpes

Regard d'entreprise

BAILLY CREATIONS

La société BAILLY CREATIONS, dont le PDG est Sébastien Bailly, fabrique des accessoires pour cheveux de luxe et emploie 70 salariés à Oyonnax, dans l'Ain, et en région parisienne. L'entreprise a développé depuis plusieurs années et avec un grand succès commercial international, les accessoires de cheveux sous la marque unique « Alexandre de Paris ». L'entreprise est en très forte croissance passant de 7,5 M€ de chiffre d'affaires en 2011 à 9,5 M€ en 2012 et un prévisionnel de 13 M€ pour 2013.

Dans ces accessoires s'allient le savoir-faire français en matière de plasturgie de la région d'Oyonnax et la tradition française de la mode et du luxe reconnue dans le monde entier. La marque « Alexandre de Paris », du nom du célèbre maître coiffeur français, est devenue incontournable, grâce aux efforts déployés par Bailly Créations.

■ Difficultés rencontrées par l'entreprise

Bailly Créations opère jusqu'en 2012 sous licence exclusive, la marque ayant été successivement détenue par l'Oréal puis Michel Dervyn. Un sérieux problème de trésorerie conduit Michel Dervyn à vouloir céder la marque « Alexandre de Paris » début 2012 et Bailly Créations souhaite se porter acquéreuse de celle-ci. En effet la maîtrise de la marque est stratégique pour le développement de l'entreprise. Le 3 juillet 2012, il semble qu'un accord entre les deux parties ait pu être trouvé sur les modalités et le prix de rachat. Cependant le 4 juillet, Michel Dervyn fait informer Sébastien Bailly qu'il a conclu un accord en vue de la cession de la marque avec un tiers et qu'il ne désire plus traiter avec Bailly Créations.

Cette cession à un tiers signifie qu'à l'expiration de l'accord d'exclusivité pour la marque « Alexandre de Paris » dont bénéficie Bailly Créations, la société ne pourra plus fabriquer ses accessoires de cheveux. Ceux-ci constituant leur unique produit, cet accord met directement en péril la société et ses employés.

Par la suite, Sébastien Bailly apprend que Michel Dervyn a conclu cet accord avec le distributeur en Chine de Bailly Créations, la société Ailin. Sébastien Bailly fait alors appel au Ministre du redressement productif et à son commissaire au redressement productif de la région Rhône-Alpes.

■ Intervention du CRP

Le dossier est pris en main par les services de l'État avec comme objectif de conserver la marque « Alexandre de Paris » en France afin qu'elle continue à développer et protéger Bailly Créations et les emplois de notre pays.

Votre commissaire au redressement productif

Alexandre MOULIN

DIRECCTE Rhône-Alpes

1, boulevard Vivier Merle - Tour Suisse
69443 LYON

Tél. : 04 72 68 29 41

Courriel : alexandre.moulin@direccte.gouv.fr

Les chiffres clefs 2012

- Nombre de dossiers reçus : **130**
- Nombre d'emplois total : **7 000**
- Nombre de dossiers d'entreprises en difficulté traités : **9**
- Nombre d'emplois concernés : **754**
- Nombre d'emplois préservés : **539**

■ Témoignage de l'entreprise sur l'action du CRP

« Au mois de juillet de l'année dernière [NDLR : 2012] je faisais appel à vos services dans l'espoir d'obtenir un soutien pour sauver mon entreprise de 70 personnes, menacée par la cession de la marque « Alexandre de Paris » à une société domiciliée en Chine. La marque aurait certainement entraînée avec elle la production et l'emploi. La réactivité immédiate de votre équipe en région Rhône-Alpes en la personne d'Alexandre MOULIN a été remarquable. Son adjoint, M. Simon ULMER est devenu pendant cette période très difficile psychologiquement pour moi, un fidèle soutien qui m'a aidé à prendre les bonnes décisions. [...] Je tenais à vous remercier pour la qualité de l'intervention de votre équipe... »

Mars 2013